

La réforme des retraites : « Le vieillissement, une rupture unique dans l'histoire de l'humanité »

TRIBUNE publiée le 05 juillet 2019 dans Le Monde

Jean-Hervé Lorenzi

Economiste

François-Xavier Albouy

Economiste

Alain Villemeur

Economiste

Les économistes François-Xavier Albouy, Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur appellent, dans une tribune au « Monde », à revisiter les approches traditionnelles de l'économie, de la sociologie et de la politique à travers le prisme de notre entrée dans l'ère de « la société de la longévité ».

Le vieillissement a, de tout temps, été considéré comme la simple phase d'un cycle de vie. Cette vérité simple ne peut plus cacher que nous vivons aujourd'hui une rupture unique dans l'histoire de l'humanité. On prête à Fernand Braudel ce trait : « *L'histoire du monde, c'est l'histoire de la démographie.* » Nous voici plongés dans l'ère de la société du vieillissement, dans laquelle un tiers de la population passera un tiers de sa vie en tant que senior.

Toutes les recherches académiques, toutes les politiques ont jusqu'alors considéré que les problèmes du vieillissement devaient être traités comme des problèmes spécifiques, abordés selon les techniques traditionnelles de l'économie, de la sociologie et de la politique. Nous défendons, à l'inverse, l'idée que la progression vers la société du vieillissement, tant dans les pays avancés qu'émergents, constitue, avec les révolutions technologiques et le choc environnemental, le triptyque de l'évolution du monde. Nous ne pouvons plus nous contenter de mettre en œuvre des solutions partielles, mais nous appuyer sur une approche globale d'un nouveau modèle de société.

Cette rupture est celle de tous les dangers. En effet, la génération des retraités possède l'essentiel des patrimoines et de l'expérience ; elle pourrait être à l'origine d'une captation inédite du pouvoir politique. La véritable ambition politique pour une société du vieillissement sera de parvenir à une harmonie entre les générations tout en augmentant le bien-être de chacun.

Subtil équilibre

Une société du vieillissement harmonieuse est une société où les conditions de vie des seniors sont satisfaisantes ; où se généralise une activité socialisée, engageante et altruiste pour chacune et chacun ; où est reconnu comme valeur première le souci de soi, c'est-à-dire la permanence de l'acquisition de connaissances, le développement des activités réflexives, physiques, intellectuelles et spirituelles ; où la priorité est donnée à la recherche de la longévité en bonne santé. Et surtout, ne l'oublions pas, l'implication des seniors dans la vie de la société est une contrepartie essentielle des transferts monétaires dont ils bénéficieront de plus en plus.

En fait, c'est à un nouveau contrat social entre les générations que nous appelons. Dans cette perspective, il faut repenser tous les transferts publics et collectifs, lesquels vont principalement aux plus de 60 ans.

Comment y parvenir de manière équilibrée et acceptable par toutes les générations ? Les jeunes sont paradoxalement les premiers concernés. Il faut leur garantir deux principes fondamentaux : la volonté absolue de concentrer prioritairement tous les efforts sur l'éducation et la formation, afin de surmonter le délitement de notre système éducatif. Par ailleurs, l'immense majorité de la jeunesse ne croit plus au système de retraite. Il faut donc constitutionnaliser l'existence d'un régime de retraite universel et unique. Le montant de 14 % du poids des retraites dans le produit intérieur brut ne doit pas être dépassé, sauf à créer des phénomènes violents de rejet de la part de la jeunesse.

Mais maintenir l'équilibre entre les générations suppose de ne pas pénaliser les futurs retraités. Pour cela, un cinquième de l'épargne des ménages doit être consacré à l'épargne retraite. Cela implique un effort fiscal majeur pour atteindre un objectif d'encours de 800 milliards d'euros en 10 ans, et ainsi dépasser significativement les objectifs actuels de la loi Pacte (300 milliards d'euros).

Harmonie sociale entre les générations

Quant aux retraités eux-mêmes, il faut d'abord régler le problème spécifique des Françaises et des Français qui survivent avec de toutes petites retraites ou avec le minimum vieillesse, en instaurant un « revenu universel des seniors ». Mais le problème le plus difficile, pour les années à venir, est celui de la dépendance. Nous sommes convaincus qu'une assurance obligatoire contre la perte d'autonomie, souscrite à partir de 40 ans et réassurée par l'Etat, couvrirait l'ensemble des hypothèses sur l'avenir. Le problème des « aidants », cette génération des 55-70 ans qui prend en charge le soutien de ses parents, doit aussi être résolu.

La valorisation du patrimoine immobilier des seniors doit être repensée, par exemple, selon un schéma de vente garantissant le maintien dans les lieux des personnes âgées, notamment les plus modestes, tout en apportant la garantie par l'autorité publique de la revalorisation des biens ainsi bloqués.

Voilà quelques éléments qui devraient conduire à une harmonie sociale entre les générations. L'activité des seniors restera un élément-clé de ces transferts entre générations et de la réallocation des investissements publics, tout en maintenant l'équilibre financier global. Les capacités nouvelles d'épargne retraite pourraient même favoriser le financement d'investissements productifs, et donc un léger surcroît de croissance.

François-Xavier Albouy est directeur de recherche de la chaire transitions démographiques, transitions économiques (TDTE - Institut Louis-Bachelier et université Paris-Dauphine). **Jean-Hervé Lorenzi** est président du Cercle des économistes. **Alain Villemeur** est directeur scientifique de la chaire TDTE. **Ils ont écrit *L'Erreur de Faust. Essai sur la société du vieillissement* (Descartes & Cie, 2019)**